

Saint Ouen, le 23/06/2026

**Note à l'attention des chefs d'établissements et
secrétaires généraux des lycées d'Île-de-France**

Réf : D26-CRIDF-005910

Objet : Installation et utilisation de ventilateurs et de brumisateurs dans les lycées – Bonnes pratiques et points de vigilance

Dans le contexte des épisodes de fortes chaleurs, certains établissements peuvent être amenés à recourir à des ventilateurs ou à des brumisateurs afin d'améliorer le confort thermique des lycéens et personnels.

La mise en place de ces équipements doit toutefois s'accompagner du respect de plusieurs règles visant à prévenir les risques électriques, incendie et sanitaires.

Recommandations générales

- La mise en service des équipements doit être précédée d'une vérification de leur bon état et de leur conformité.
- Les appareils installés ne doivent pas compromettre la sécurité incendie, ni l'évacuation des locaux.
- Tout dysfonctionnement, échauffement anormal, odeur suspecte ou fuite d'eau doit conduire à l'arrêt immédiat de l'équipement et à son signalement.
- Les établissements veilleront à sensibiliser les personnels aux conditions d'utilisation de ces matériels.

Ventilateurs

Choix des équipements

- Utiliser des appareils conformes à la réglementation européenne (marquage CE), en bon état de fonctionnement.
- Respecter les prescriptions du fabricant.

Prévention des risques électriques et incendie

- Brancher les ventilateurs directement sur une prise murale adaptée.
- Éviter l'utilisation de multiprises ou de rallonge.
- Vérifier régulièrement l'état des câbles, prises et fiches électriques.
- Ne jamais utiliser un appareil présentant des signes d'échauffement ou de détérioration.
- Ne jamais couvrir l'appareil.
- Veiller à ce que les ventilateurs soient installés à distance des matériaux susceptibles de favoriser un départ ou une propagation d'incendie (papiers, cartons, tissus, produits inflammables, etc.).

Pôle Lycées

Implantation dans les locaux

- Installer les appareils sur une surface stable.
- Veiller à ce que les appareils et leurs câbles n'entravent pas les circulations et les dégagements nécessaires à l'évacuation des occupants.
- Maintenir les câbles hors des zones de passage afin de prévenir les risques de chute.
- Débrancher les appareils lorsqu'ils ne sont plus utilisés.

Brumisateurs

Choix des équipements

- Utiliser des appareils conformes à la réglementation européenne (marquage CE), en bon état de fonctionnement.
- Respecter les prescriptions du fabricant.

Conditions d'utilisation

- L'installation de brumisateurs est à réserver aux espaces extérieurs (cours, préaux ouverts, etc.).

Raccordement aux réseaux

- Utiliser uniquement du matériel adapté au réseau d'eau potable et en bon état.
- Vérifier qu'il n'y a pas de fuite après installation.
- Éviter que l'eau reste dans les tuyaux : purger ou vider l'installation après usage.

Prévention du risque lié aux légionelles

La présence d'eau stagnante dans les réseaux ou les tuyaux peut favoriser le développement de bactéries du genre Legionella.

À ce titre, il convient de :

- Purger les tuyaux et les circuits d'eau avant et après chaque période d'utilisation.
- Éviter toute stagnation prolongée de l'eau dans les équipements.
- Vider les réservoirs et sécher les dispositifs lorsqu'ils ne sont plus utilisés.
- Nettoyer régulièrement les buses et les différents éléments du système conformément aux recommandations du fabricant.
- Retirer du service tout équipement présentant un défaut d'entretien ou de fonctionnement.

Climatiseurs mobiles

Choix des équipements

- Utiliser uniquement des climatiseurs mobiles conformes à la réglementation en vigueur (marquage CE) et en bon état de fonctionnement.
- Respecter strictement les prescriptions du fabricant.

Prévention des risques électriques et de sécurité

- Brancher les appareils directement sur une prise murale adaptée.
- Éviter l'utilisation de multiprises, rallonges ou adaptateurs non prévus pour ce type de puissance.
- Ne pas utiliser un appareil présentant un câble endommagé, un bruit anormal ou un échauffement inhabituel.
- Installer l'appareil sur une surface stable et dégagée.

Évacuation de l'air chaud et fonctionnement

Pôle Lycées

- Veiller à ce que le tuyau d'évacuation de l'air chaud soit correctement installé vers l'extérieur (fenêtre, ouverture dédiée).
- Éviter toute obstruction, écrasement ou rallonge inadaptée du conduit d'évacuation.
- S'assurer de l'étanchéité relative de l'ouverture afin de limiter les entrées d'air chaud extérieur.

Gestion des condensats (eau)

- Vérifier régulièrement le bac de récupération des condensats.
- Le vider fréquemment pour éviter tout débordement ou écoulement d'eau dans les locaux.

Implantation et usage

- Ne pas obstruer les grilles d'entrée et de sortie d'air.
- Maintenir les câbles et tuyaux hors des zones de passage afin de limiter les risques de chute et permettre l'évacuation.
- Débrancher l'appareil en dehors des périodes d'utilisation.